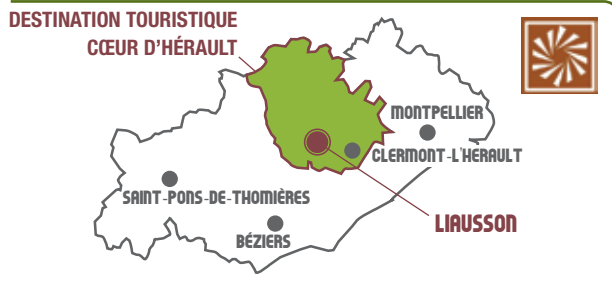




- 1 Du parking (P), quitter le centre du village par la D 156 à gauche sur 100 m. Prendre à gauche le chemin de Lacan, bordé de platanes. Il conduit au château de la Marguerite (🏰). Le laisser sur la gauche et pour suivre la piste en terre.
- 2 À la fourche, aller à gauche. La piste passe entre deux vignes bordées d'un mur de pierre. Dépasser un captage (poteau EDF) et emprunter un chemin muletier qui mène au col de Portes en négligeant les autres embranchements.
- 3 Au col (jonction avec le PR du cirque de Mourèze, circuits communs sur la crête jusqu'au point 4), laisser à droite le sentier qui conduit à la crête des Lousses et le chemin forestier en face qui mène à Mourèze pour suivre le sentier à gauche. Il gravit la montagne de Liausson. Continuer à gauche par la ligne de crêtes et atteindre les ruines de l'ermitage (🏰) de Saint-Jean-d'Aureillan (📷 panorama circulaire) avant d'atteindre l'extrémité de la crête.
- 4 Le sentier descend à travers un bois de chênes verts. Ignorer les sentiers sur la droite qui descendent à Mourèze. Après deux lacets, retrouver la crête et la suivre avant de basculer sur le versant nord. Laisser un ravin et la grotte de Liausson à droite et continuer la descente par le sentier qui ramène à Liausson.



Ce circuit, accessible à tous, offre une vue panoramique tout en couleurs : le bleu du lac, les « ruffes » rouges, le jaune des genêts, la mosaïque des vignes. Le regard s'arrête aussi sur les formes fantomatiques du cirque de Mourèze.



- Liausson, à 48 km à l'ouest de Montpellier par les N 109, A 750, D 908 (à Saint-André-de-Sangonis), D 156E4 (à Clermont-l'Hérault) et D 156.
- P (GPS : N 43°38'10.2" – E 3°22'08.8") en face de la mairie.



Sur le territoire des communes de : **LIAUSSON, MOURÈZE**

- **Office de tourisme du Clermontais**
04 67 96 23 86, www.clermontais-tourisme.fr
- **Communauté de Communes du Clermontais**
04 67 88 95 50, www.cc-clermontais.fr
- **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par le Conseil Départemental de l'Hérault avec l'appui technique du Comité Départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault.

Le nom Fiche Rando Hérault® est une marque déposée : nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault.

Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.

7km

MOYEN / 3h



Le mont Liausson
Liausson
CŒUR D'HÉRAULT

Fiche rando
Hérault®
le Languedoc

Conception : CDRP34, Nicolas Vincent-Éditions / Textes et photos : CDRP34, G. Soudrie, Électronisaires/Impression : Imp act / 2016.



IGN 1 : 25 000 © IGN 2007 – n° 2643 OT
copie et reproduction interdite



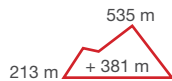
LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- ⚠ Danger
- 1 Repères chiffrés
- 👁 À voir
- P Parking
- 👁 Point de vue

CODE DE BALISAGE

- Bonne direction
- ↔ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

DIFFICULTÉS : montée raide du col de Portes au sommet de la montagne de Liausson, circuit connecté avec le PR de Mourèze (bien suivre les indications sur les poteaux de signalétiques), respecter le travail des vigneron. **Numéro de secours : 112**



L'ERMITAGE SAINT-JEAN-D'AUREILHAN

Le premier ermite mentionné dans les textes en 1183 s'appelait Enjalbert. Il vivait dans des grottes, nombreuses sur ce massif. En 1232, débuta la construction de l'ermitage. Vers 1254, deux religieux, s'ajoutèrent aux deux premiers fondateurs. À cette date vivaient 4 ermites, 3 prêtres et un laïc, Ponce Gazel. Ce dernier était attristé de la vie qu'il menait au village. Il décida de se retirer du monde pour vivre en ermite. Des habitants allaient le voir, d'autres voulaient devenir ses disciples et vivre comme lui. Ce fut le commencement d'une communauté religieuse retirée du monde. Cet ermitage resta longtemps un lieu de retraite et de prière. Il prit le nom de Saint-Jean par rapport à l'ordre des chevaliers de Saint-de-Jérusalem de Nébian mais aussi parce que l'oratoire aurait été dédié à Saint-Jean l'évangéliste.



FAUNE ET FLORE

La vallée du Salagou et le cirque de Mourèze sont classés « zone Natura 2000 ». La mosaïque de paysages compte une grande diversité d'habitats accueillant un grand nombre d'espèces végétales et animales, dont 21 espèces d'oiseaux protégés au niveau européen : le grand-duc d'Europe, l'aigle de Bonelli, le bruant ortolan, la fauvette pitchou... On peut y découvrir d'autres espèces animales plus communes comme le lézard ocellé, la couleuvre de Montpellier, la rainette méridionale, le hibou petit-duc scops, la huppe fasciée...

Parmi les plantes, remarquez le genêt d'Espagne avec ses belles fleurs jaunes odorantes. Autrefois, ses fibres étaient utilisées pour tisser une toile très solide dans laquelle étaient taillés les draps, les torchons, les nappes.

En bordure du lac, des roselières, véritables viviers pour la faune et la flore, s'élançant face aux peupliers, saules, frênes, et iris d'eau.

Dans l'eau, carpes, brochets, sandres, perches, brèmes, gardons, écrevisses américaines et petits coquillages, ont été pour la plupart introduits par l'homme.

Parmi les oiseaux se trouvent : le grèbe huppé qui y vit toute l'année, la rousserolle turdoïde qui revient du Gabon en mai pour nicher, le grand cormoran qui vient du nord pour passer l'hiver, les goélands, les mouettes, les hérons, les foulques, les poules d'eau...

L'HISTOIRE DE LIAUSSON

Les Celtes installés sur les hauteurs du Mont Liausson, sont à l'origine du village. La seigneurie de Liausson a longtemps été dépendante de la seigneurie de Clermont-l'Hérault et de ses seigneurs de Guilhem. En 1263, Bérenger III de Guilhem vend la seigneurie de Liausson au commandeur Hospitalier de Nébian. Le village s'est édifié autour d'un ancien château, aujourd'hui église. Liausson se compose également de hameaux : la Grange Montagne autour d'une ancienne ferme du XVII^e siècle et le hameau de la Marguerite avec le château du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, ce paisible village de 120 habitants vit à l'heure du tourisme et de la viticulture.

À VOIR

- La montagne de Liausson.
- Les rochers ruiniformes du cirque de Mourèze (rocher des Orgues et de Miel Blanc).
- Les ruines de l'ermitage Saint-Jean-d'Aureillan (panorama circulaire).

À DÉGUSTER

- Dégustation des **vins du territoire** ainsi que des **olives et fromages locaux**.
- **Miel et viande bovine** provenant directement du Clermontais.

À VISITER

- **Lac du Salagou**.
- **Mourèze** : cirque et village médiéval.
- **Autres villages** autour du lac du Salagou.
- **Villeneuveville** : ancienne manufacture royale de draps.
- **Clermont-l'Hérault** : église Saint-Paul, château.